



Sommaire :

- Incendie du Refuge
- Place de jeux
- Parkings communaux
- UAPE
- Vote par correspondance
- Annonces de perte ou de vol
- Plantes envahissantes
- Statistique de la population
- Trophée Roses des Sables
- Agenda

EDITO

Après un hiver toujours trop long, la nature commence peu à peu à s'éveiller. Le printemps s'installe doucement, amenant avec lui les beaux jours. Cette saison est aussi celle où un regain d'énergie s'empare de nous; ce n'est pas pour rien si on parle toujours du « grand ménage de printemps ». On est pris d'une envie de faire le tri dans nos affaires pour faire peau neuve avant l'été.

Le pissenlit, c'est un peu comme la vie. Au printemps, il symbolise l'espoir du renouveau et nous porte. Mais son amertume nous rappelle combien la vie peut parfois être dure et qu'il vaut alors mieux l'assaisonner si on veut l'apprécier.

Laissons la place au nouveau qui n'a pas encore pris forme, osons des choses que nous n'avons pas encore faites, prenons des initiatives, donc des risques, osons faire le pas en avant.

Claude Dutoit
Syndic

INCENDIE DU REFUGE

Le lundi 5 mars 2018, le SDIS Région Venoge a été alarmé à 02h53 pour un feu au refuge d'Eclépens. Rapidement sur place, les premiers intervenants ont constaté l'embrassement de plus de la moitié de la bâtisse en bois.

Après plusieurs heures de lutte, le feu a été maîtrisé peu avant 06h00, avant d'être totalement éteint. Malheureusement, les dégâts sont considérables et le refuge ne sera plus utilisable durant plusieurs mois. Toutes les réservations ont été annulées.

L'enquête a permis de déterminer les causes accidentelles de l'incendie qui a été déclenché par un court-circuit dans le tableau électrique.

Dès que la sève des arbres permettra leur abattage, les travaux de reconstruction pourront débuter avec du bois bostryché.

Un mandat a été attribué à M. Nicolas Reymond, déjà constructeur du refuge précédent, pour mener à bien ces travaux.



DÉCISION DU CONSEIL COMMUNAL

Nouvelle place de jeux

Le Conseil communal, lors de la séance du 22 mars 2018, a pris la décision suivante :

- d'accorder à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de CHF 400'000.00 pour la réfection de l'étanchéité de l'abri PCII – Rapille-Dessous et la réfection du sol de la place de jeux et de son aménagement.

Les travaux débuteront rapidement et la place de jeux sera à nouveau accessible aux environs du mois de juillet.

Les nouvelles structures comprendront des jeux en matière compact HPL (poussière de bois mélangée avec de la résine), matériau qui ne chauffe pas, même exposé en plein soleil et résistant aux intempéries. L'option d'un revêtement synthétique vert a été retenue pour garder l'aspect bucolique sans dénaturer le paysage. Tous ces jeux sont conçus et étudiés pour l'éveil, l'équilibre et les activités des enfants dès 2 ans.

Des pistes de pétanque, une table de ping-pong et un baby-foot inviteront également les adultes à jouer...

RÈGLEMENTATION DES PARKINGS COMMUNAUX



La mise à l'enquête relative à la réglementation des parkings communaux est terminée et n'a suscité aucune opposition ni aucun recours.

Dès le 1^{er} avril, la durée de stationnement sur tous les parkings communaux sera limitée.

Nous invitons les usagers à se conformer à la signalisation mise en place. Des contrôles fréquents seront effectués.

Les personnes désirant louer une place de parc à l'année peuvent s'adresser à l'administration communale pour obtenir un macaron.

Aucune place ne sera attribuée mais les véhicules munis de ce macaron pourront stationner sur les places libres des parkings prévus à cet effet.

CRÉATION D'UNE UAPE

Les travaux relatifs à la création d'une UAPE (Unité d'Accueil pour Ecoliers) dans l'ancien appartement des concierges du Collège sont en cours.

Ces nouveaux locaux de 12 places pourront accueillir, dès la rentrée d'août 2018, les enfants âgés de 4 à 8 ans.

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser directement auprès de l'AJERCO à Orbe, tél. 024 557 77 11.



VOTE PAR CORRESPONDANCE

Les prochaines votations auront lieu le dimanche 10 juin 2018.
Nous rappelons aux électrices et électeurs qui retournent leur bulletin de vote par la poste qu'ils ont l'obligation d'affranchir leur enveloppe !

La boîte aux lettres de l'administration communale est à disposition pour le dépôt des enveloppes de vote jusqu'au dimanche de la votation à 10h30.



GENDARMERIE – ANNONCES DE PERTE OU DE VOL

Les personnes qui annoncent la perte ou le vol de leur téléphone mobile, doivent être en mesure de fournir, dans la mesure du possible :

- le numéro IMEI (15 chiffres en général) qui se trouve sur la boîte renfermant l'appareil lors de son achat, sur la facture ou dans les paramètres de l'appareil
- la marque de l'appareil, le type, la couleur
- le nom de l'assurance ménage qui couvrirait éventuellement le vol
- une facture



Pour l'annonce du vol d'un cycle :

- le numéro du cadre
- la marque, le type, la couleur
- la date d'achat
- la valeur à neuf
- le nom de l'assurance ménage qui couvrirait éventuellement le vol
- une facture

L'annonce de vol ou de perte peut être faite dans n'importe quel poste de police ou de gendarmerie, poste de gendarmerie mobile lors du passage dans la commune, ainsi que par internet. Par contre, pour que le mobile ou le cycle soient signalés, il est impératif de fournir les numéros en question, sans quoi il ne pourra être établi que le plaignant en soit le propriétaire par la suite.

Système de plainte en ligne :

Depuis décembre 2013, les vaudois peuvent déposer eux-mêmes leurs plaintes en ligne, via le lien ci-dessous, avant de les faire valider dans le poste de police ou de gendarmerie vaudois de leur choix.

<https://www.vd.ch/autorites/departements/dis/police-cantonale/medias/communiqués-de-presse/archives/2014/mars/18/articles/rappel-système-de-plainte-en-ligne/>

Cette possibilité est offerte pour les infractions les plus couramment enregistrées, soit le vol simple, les dommages à la propriété ou sur des véhicules, le vol de cycles et le vol ou la perte de documents d'identité. Cette procédure représente un gain de temps pour les plaignants.

De plus, nous vous rappelons que lors du passage du **poste mobile de la gendarmerie** dans la commune, les gendarmes sont présents pour répondre à toutes vos questions et vos renseignements. N'hésitez donc pas à vous en approcher. **Prochain passage : le mercredi 25 avril 2018 l'après-midi.**

LUTTE CONTRE LES PLANTES ENVAHISSANTES



L'Office fédéral de l'environnement a édité une liste noire des espèces jugées problématiques en Suisse.

Le Canton de Vaud a répertorié 12 de ces espèces. Vous trouverez via le lien ci-dessous leur description ainsi que les moyens de lutte.

<https://www.vd.ch/themes/environnement/faune-et-nature/faune-et-flore/flore-et-champignons/plantes-envahissantes/>

Voici ci-dessous un aperçu de ces plantes invasives les plus importantes qui supplantent la végétation naturelle et qui figurent sur la liste noire :



Ambrosie à feuille d'armoise



Renouée du Japon



Robinier faux-acacia



Buddleia de David



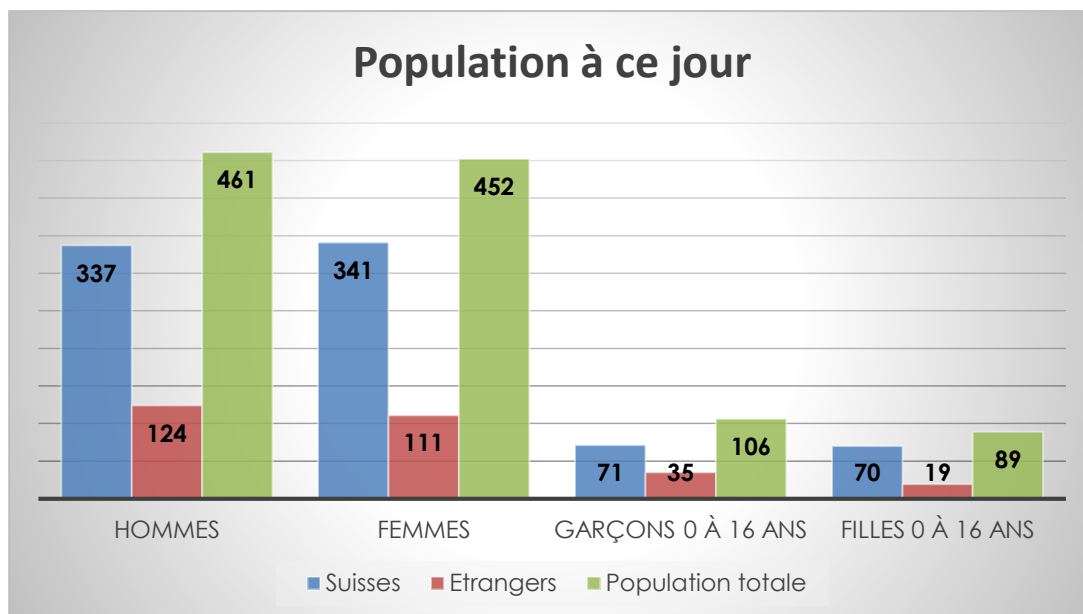
Impatiente glanduleuse



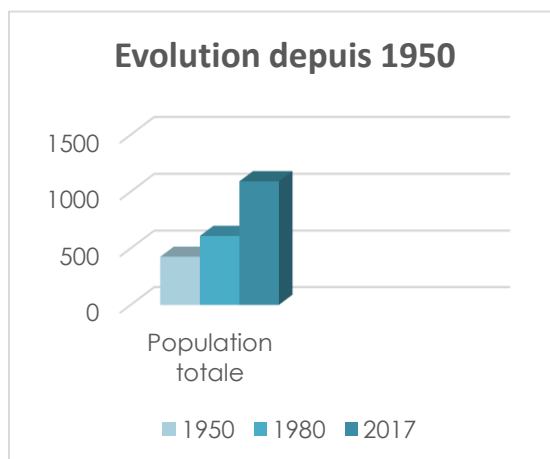
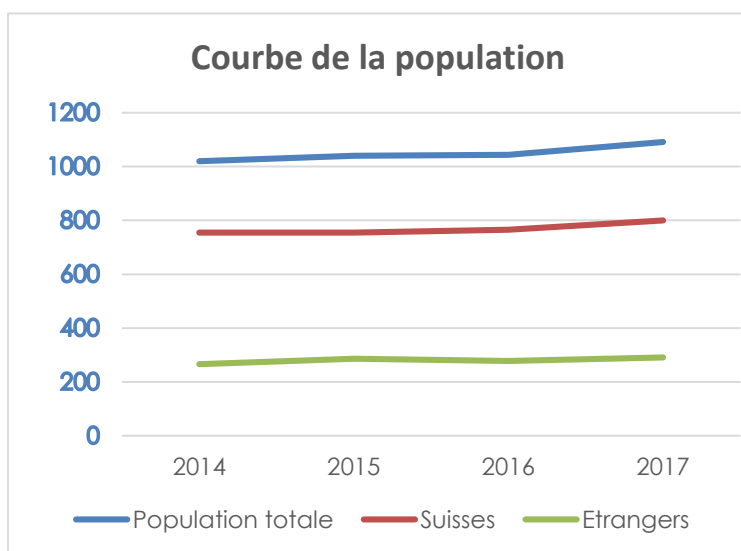
Chardon des champs

STATISTIQUE DE LA POPULATION

Le graphique ci-dessous vous donne un aperçu de de la population d'Eclépens qui compte 1108 habitants à ce jour



Ci-dessous les graphiques vous montrent l'évolution de la population d'Eclépens ces dernières années :



TROPHÉE ROSES DES SABLES



Vendredi 16 mars dernier, a eu lieu à Eclépens la soirée de présentation des « Chtites Suisses », un équipage franco-suisse inscrit au Trophée Roses des Sables. Cet équipage est composé d'Isaline Ackermann (domiciliée à Eclépens) et de Maïté Parmentier (domiciliée à La Sarraz). Partir cet automne dans le désert 10 jours, sans GPS avec un 4x4 dans une course d'orientation sans aucune expérience en rallye automobile, c'est leur pari fou. Mais elles ont la force et la détermination de croire en leurs capacités. Leur histoire, c'est une amitié entre deux femmes en somme ordinaires qui aimeraient faire quelque chose d'extraordinaire. Mais avant d'être sur la ligne de départ, il faut relever le premier défi qui est de récolter des fonds.

Le Trophée Roses des Sables c'est quoi ?

C'est un rallye 100 % féminin dans lequel il n'y a aucune notion de vitesse. C'est une course d'orientation où elles n'auront pour les guider uniquement une carte, un roadbook et une boussole. Mais le Trophée Roses des Sables ce n'est pas uniquement un raid dans le désert marocain, c'est aussi une action humanitaire et solidaire envers des associations comme « Enfants du Désert », « Le cancer du sein, parlons-en » et la Croix Rouge Française. Chaque année, chaque équipage achemine 50kg de matériel dans leur coffre.

Le Trophée en quelques mots clés :

- Rallye 100% féminin
- Environ 300 équipages
- De 18 à 65 ans
- 5000 à 6000 km parcourus en 7 jours dans le désert marocain
- 6 étapes dont un marathon (2 jours en autonomie)
- Pas de vitesse, le but est de rallier l'étape du jour en un minimum de kilomètre, en respectant les différents contrôles de passage (CP)
- Pas de GPS mais un road-book, une carte et une boussole
- Une action solidaire forte avec différentes associations.

Opération désert propre :

- Road-Book imprimé sur papier recyclé
- Un CO₂ maîtrisé grâce à une conduite souple
- Acheminement d'installations solaires aux plus démunis
- Nettoyage des bivouacs
- Remise en état des pistes après chaque passage
- Collecte des déchets
- Des sacs biodégradables sont remis à chaque équipage au départ puis restitués le soir.

Pour les soutenir, vous trouverez tous les renseignements sur leur site internet : www.leschitessuisses.com





A l'occasion de la première année de la garderie, l'Association organise un

BRUNCH ANNVERSAIRE

Le dimanche 29 avril 2018 à 11h00 et à 13h00
À la buvette du foot d'Eclépens

Les bénéfices seront reversés à l'Association de la Garderie L'Oasis

Au programme des ateliers pour les enfants :

- Confection d'une huile de massage pour enfants
- Maquillage enfants
- Tableau créatif à base de matériel recyclé

Adultes : CHF 50.-

Enfant CHF 2.- par année d'âge dès 3 ans

Inscription : garderieoasiseclépens@gmail.com

ou au 078 935 01 19

ÉCOLE DE PÊCHE RÉGION CENTRE VAUDOIS



COURS DE PÊCHE EN RIVIÈRE
LES SAMEDIS 28 AVRIL ET 5 MAI 2018
SECTION DES PÊCHEURS D'ÉCLÉPENS

Enfant dès 10 ans

Renseignements et inscription jusqu'au

14 avril 2018 sur :

www.peche-svpr.ch

ou par mail :

ray.zimmermann@bluewin.ch

AGENDA :

- 1^{er} avril 2018 Culte à 10h à Eclépens
- 21 avril 2018 Concert de l'Echo du Mauremont – Grande salle
- 22 avril 2018 Culte à 10h à Eclépens
- 6 mai 2018 Culte à 10h à Eclépens
- 13 mai 2018 Culte à 10h à Eclépens
- 17 mai 2018 Conseil communal
- 19 mai 2018 Caves ouvertes vaudoises – Château d'Eclépens
- 20 mai 2018 Caves ouvertes vaudoises – Château d'Eclépens
- 26 mai 2018 Tournoi de pétanque de la Jeunesse – Bâtiment polyvalent
- 3 juin 2018 Culte à 10h à Eclépens
- 10 juin 2018 Votations fédérales
- 15 juin 2018 Conseil communal
- 17 juin 2018 Culte à 10h à Eclépens

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de Belles
Fêtes de Pâques

